



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

Île d'Orléans, 20 avril 2020 - Les petites et moyennes entreprises de l'Île d'Orléans affectées par la pandémie de COVID-19 peuvent désormais soumettre une demande au **programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises** mis en place par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, et administré par la MRC de L'Île-d'Orléans. Le gouvernement a réparti une enveloppe par territoire, selon différents critères, et un montant de 39 474 \$ a été octroyé à l'Île d'Orléans.

« Nous sommes conscients que cette enveloppe est largement insuffisante, c'est pourquoi le Conseil des maires poursuit ses représentations auprès du gouvernement afin que le montant accordé soit bonifié », explique M. Harold Noël, préfet de la MRC.

Le programme s'adresse aux entrepreneurs qui subissent des difficultés dans le contexte de cette crise et qui ont besoin de liquidités. Les entreprises de tous les secteurs sont admissibles au programme, de même que les entreprises d'économie sociale. L'aide financière sera octroyée sous forme de **prêt à un taux d'intérêt de 3 %** ou de garantie de prêt.

Pour être admissibles au programme, les entreprises doivent :

- Être localisées sur le territoire de l'Île d'Orléans;
- Être en activité depuis au moins un an;
- Être fermées temporairement ou susceptibles de l'être en raison de la pandémie;
- Être dans un contexte de maintien, de consolidation ou de relance des opérations;
- Démontrer le lien de cause à effet avec la COVID-19.

Afin d'avoir un processus de sélection le plus équitable possible, la MRC a choisi de procéder par **appel de projets qui se terminera le 4 mai** inclusivement. Les entrepreneurs souhaitant bénéficier du programme doivent obligatoirement :

1. Remplir le formulaire d'Aide d'urgence (disponible à la MRC);
2. Mentionner dans quels programmes provincial et fédéral vous avez déposé des demandes, à quel montant et quand;
3. Joindre vos derniers états financiers;
4. Préciser les prévisions de baisses de chiffres d'affaires que vous prévoyez jusqu'au 30 juin.

Pour obtenir plus d'information sur le programme ou pour demander le formulaire de demande, contactez Julie Goudreault, conseillère aux entreprises à la MRC.

Pour information :

Mme Julie Goudreault, conseillère aux entreprises, jgoudreault@mrcio.qc.ca, 418-829-1011 poste 232